



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 2 juillet 2020

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

02-07-2020-25

Date de convocation le 28/06/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 2
Votants : 15

Le deux juillet deux mille vingt à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle des fêtes de Mont en raison de la crise du COVID, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes BAZIARD, CAZENAVE, DAUBAS, ETCHART, GUITTONEAU, GRAUX et ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, HILLOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE.

Étaient absents excusés : Mme LOQUET, M. LAPETRE

Procurations : Mme LOQUET a donné procuration M. CLAVÉ
M. LAPETRE a donné procuration Mme BAZIARD

Secrétaire de séance élue : Mme GUITTONEAU

AFFECTATION DU RESULTAT 2019 – BUDGET PRINCIPAL

Le Maire rejoint la séance.

Il propose au conseil d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Excédent reporté de fonctionnement (report à nouveau créditeur article 002) :	3 004 414.00 €
- Excédent de la section d'investissement (excédent d'investissement reporté 001) :	3 176 590.77 €
- Affectation du résultat (1068) :	438 482.64 €

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la proposition du Maire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Envoyé en préfecture le 10/07/2020

Reçu en préfecture le 10/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216403964-20200702-02_07_2020_25-DE